

# Business

## Catégorie de spécialisation



# Introduction

## Les catégories de spécialisation «Business», «Seminars» et «Congresses» font partie de la thématique «Business & Conferences».

Un établissement d'hébergement avec la catégorie de spécialisation **Business** dispose de services qui permettent aux voyageurs d'affaires de travailler, de communiquer et de rencontrer des partenaires commerciaux à tout moment pendant leur séjour.

### Commercialisation

Les catégories de spécialisation servent à un positionnement ciblé de l'établissement d'hébergement. Une distinction permet d'accéder aux campagnes thématiques correspondantes de **Suisse Tourisme**. Retrouvez d'autres informations à ce sujet sur [www.stnet.ch](http://www.stnet.ch).

HotellerieSuisse indique dans l'annuaire professionnel de l'industrie hôtelière suisse les établissements d'hébergement ayant obtenu les distinctions correspondantes de la Classification suisse des hôtels.

Marque figurative:



Domaine thématique:



# Procédure

## Condition de base

Classification valable dans l'une des catégories d'hébergement suivantes d'HotellerieSuisse:

- Hôtel
- Swiss Lodge
- Serviced Apartments

Chaque établissement doit remplir les exigences minimales de la classification selon les critères de classification en vigueur de la catégorie de base correspondante d'HotellerieSuisse.

## Condition préalable

Remplir toutes les exigences selon le présent catalogue de critères. Les critères sont répartis en:

1. critères minimaux (obligatoire)
2. critères optionnels (facultatif)
3. nombre minimal de points (nombre total requis selon le tableau ci-dessous)

	Nombre minimal de points	
	Hôtel / Swiss Lodge	Serviced Apartments
Critères minimaux	29	29
Critères optionnels	3	3
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

Les **critères minimaux** sont marqués d'un «**M**» dans le tableau des critères. Le nombre de points pour chaque critère minimal ou optionnel est également indiqué. Pour les critères reliés entre eux par une barre grise, une seule option peut être choisie (pas de cumul de points possible).

Les explications disponibles pour l'interprétation des critères sont indiquées dans le texte de la norme correspondante et détaillées dans la section correspondante.

## Demande

La demande de catégories de spécialisation s'effectue dans le cadre de la **procédure de classification ordinaire** (vérification de la catégorie de base tous les 3 ans) et fait partie intégrante de la préparation obligatoire à la procédure de classification, qui doit être traitée de manière entièrement numérique.

Une demande extraordinaire de catégories de spécialisation est possible, mais peut entraîner des frais conformément aux règlements de la Classification suisse des hôtels (cf. Règlement sur la Classification suisse des hôtels et l'utilisation des marques de garantie afférentes – Annexe 5: Emoluments).

# Autres

## Décision

Les auditeurs de la Classification suisse des hôtels (pool national d'auditeurs) prennent la décision concernant la demande, sur mandat d'HotellerieSuisse. Un délai de recours est accordé à partir de la communication de la décision. L'éventuel recours est traité par l'Instance de recours indépendante.

## Dispositions transitoires

Quiconque utilise à juste titre une marque de garantie ou une marque individuelle sur la base d'une version antérieurement valable du catalogue de critères et qui n'est plus attribuée dans la version révisée, sous des conditions modifiées ou avec une nouvelle image de marque, reste autorisé à continuer d'utiliser l'ancienne marque jusqu'à la fin d'une procédure de classification effectuée selon le nouveau règlement.

## Enregistrement de la marque

La marque figurative pour la catégorie de spécialisation Business est enregistrée auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle sous le numéro de référence / de demande suivant: 531'256.

# Critères

Domaine	No.	Critère	Points	Critère minimum	
				Hôtel/ Swiss Lodge	Serviced Apart- ments
Infra- structure	1	Une salle de réunion par 30 chambres/appartements, avec tables de séminaires et chaises correspondantes; téléphone/LAN/WLAN. Possibilité d'obscurcissement de la salle.	-	M	M
	2	Business-Corner avec PC, imprimante et connexion Internet à disposition des hôtes.	5	M	M
Chambre	3	Un bureau avec chaise.	4	M	M
	4	Une connexion Internet (LAN/WLAN) près du bureau.	2	M	M
	5	Une prise de courant supplémentaire près du bureau.	-	M	M
	6	Coffre-fort dans la chambre.	4	M	M
Services	7	Service de fax et de courriel à la réception. Si les prestations sont facturées, une liste de prix doit être établie.	3	M	M
	8	Service de repassage express durant toute la journée, tous les jours. Si les prestations sont facturées, une liste de prix doit être établie.	5	M	M
	9	Service de lavage express (remis le matin – retour le soir). Si les prestations sont facturées, une liste de prix doit être établie.	2	M	M
Équipe- ment supplé- mentaire	10	Flipchart et panneau d'affichage.	2	M	M
	11	Beamer LCD (possibilité de location, justificatif).	2	M	M
Critères option- nels	12	Éclairage séparé pour le bureau.	3	-	-
	13	Téléphone avec ligne directe vers l'extérieur (numéro propre) (sur demande).	4	-	-

## Impressum

Mars 2023

## Editeur

HotellerieSuisse, Berne

## Langues

Allemand, français,  
italien

HotellerieSuisse  
Monbijoustrasse 130  
Case postale  
CH-3001 Berne

[klassifikation@  
hotelleriesuisse.ch](mailto:klassifikation@hotelleriesuisse.ch)

